

Journée DECOUVERTE du 16-12-2023

Enfant DEBUTANT

Adulte DEBUTANT

Nom de l'enfant

Prénom

Genre (F/M) :

né(e)

/ /

LISTE d'ATTENTE

Enfant de niveau :

Adulte de niveau :

Parent qui veut s'inscrire juste pour cette journée

Ski Snow

Prix Sortie **36 €** chèque n° :

Allergie :

Aucune

Allergie(s) connue(s) à :

[Barrer les mentions inutiles](#)

Régime Alimentaire : Végétarien

Sans Porc

[Barrer les mentions inutiles](#)

 Domicile :

1 ère Personne à Contacter en cas d'urgence

 Adresse :



@

OBLIGATOIRE : 2ème Personne à Contacter



Mise à disposition de matériel OUI NON

Skis n°

Taille Bâton

Chèque de Caution* de € n°

Chaussures n°

AUTORISATIONS ET ATTESTATIONS (Cocher les cases)

J'autorise la validation et l'Encaissement du PASS DECOUVERTE pour la sortie du 16/12/2023 (AUCUN autre PASS ne pourra être délivré par la suite)

MATERIEL : Le matériel sera restitué à l'issus de la sortie.

En cas d'annulation de la sortie, je dois restituer le matériel entre le lundi 18 et le mercredi 23 Décembre, si non, la caution* sera encaissée par le Ski Club Audois.

J'atteste que la personne inscrite à cette sortie a pris connaissance et accepte les conditions de la CHARTE DU SKIEUR des Samédis à la Neige pour la saison 2023-2024

Droit à l'image : Déclare autoriser la publication de l'image du mineur ci-dessus désigné(e) par la Fédération Française de Ski et ces organes déconcentrés dans le respect des conditions suivantes : > L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial. > L'image peut être diffusée sur tous types de support et notamment écrits, audiovisuels et/ou informatiques, Internet, newsletters... > La FFS, ses clubs et ses organes déconcentrés s'engagent à ce que les images ainsi exploitées ne portent pas atteinte à ma/sa dignité humaine, mon/son intimité, à mon/son honneur et à ma/sa réputation.

Sécurité : Les dirigeants du Club sont légalement tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires, en cas de blessure ou tout état pathologique nécessitant une prise en charge médicale urgente, et de faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à son état auprès de l'autorité médicale compétente la plus proche. * La Fédération Française de Ski rappelle à ses adhérents l'obligation de souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ses membres s'exposent du part de leur pratique sportive (Article L 321-4 du Code du sport).

RGPD : Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD) qui impose une obligation de transparence (articles 12, 13 et 14 du RGPD) – que les informations recueillies par mon Club dans le cadre du dossier d'inscription sont nécessaires à mon adhésion. Ces données peuvent faire l'objet d'un traitement informatique par le club, la Fédération Française de Ski et ses organes déconcentrés conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données personnelles. Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité de la FFS merci de consulter : <https://ffs.fr/politique-deconfidentialite/> et pour exercer vos droits, consultez le site cnil.fr ou contacter rpps@ffs.fr

NOM :

Prénom :

Pour les Mineurs : Représentant légal de l'enfant :

Fait à . le : / / 202 .

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »